



Projet “ Transition citoyenne ”
Commune de La Motte-en-Champsaur Hautes-Alpes (05)

Contrôle de la consommation et des émissions des tracteurs

Contexte

La commune de La Motte-en-Champsaur possède comme activité économique principale sur son territoire, l'agriculture or celle-ci est une grande consommatrice de carburant ainsi qu'une forte émettrice de gaz à effet de serre. La commune a donc décidé de travailler sur cette filière afin de limiter sa dépendance énergétique et son impact environnemental, le projet « contrôle des tracteurs » a alors vu le jour. Ce projet a été mené par la commune et la FDCUMA, qui a déjà réalisé pour ses adhérents ce type d'opération. C'est la première fois que ce type de projet est organisé par une collectivité. Afin de toucher le plus grand nombre, l'opération sera ouverte également aux particuliers non agriculteurs possédant un tracteur.

Acteurs du projet

Organisme	Contact
Mairie de la commune de La Motte-en-Champsaur	Place Jean Hyppolyte Gondre 05500 La Motte en Champsaur Tel : 04 92 50 09 66 Email : motte.en.champsaur@orange.fr
Fédération départementale des Coopérative des Utilisateurs de Matériel Agricole des Hautes-Alpes (FDCUMA)	8 ter rue du Capitaine Bresson 05000 GAP Tél : 04 92 52 53 26 Fax : 04 92 52 53 09 Email: fd.05@cuma.fr

Les objectifs

Le but de ce projet est la réduction des émissions de gaz à effet de serre dû à l'utilisation des tracteurs en passant par une prise de conscience pour les propriétaires des économies réalisables.



Le projet et ses résultats

Le projet consiste en la présence pendant 2 jours d'un banc de contrôle sur la commune, proposant un réglage du matériel afin d'éviter les gaspillages énergétiques ainsi qu'une formation à des techniques de conduites plus économes. Pendant ces deux jours, 21 et 22 octobre 2010, onze tracteurs sont passés au banc d'essai, huit ont pu poursuivre le contrôle et trois n'ont pas pu aller au bout du test, à cause d'un problème de joint de culasse. Afin d'inciter les personnes concernées à faire ce contrôle, la commune a pris financièrement en charge une partie de ces contrôles sur la base d'un forfait de 50 € par tracteur (soit 50 % du coût final). Lors de leur passage sur le banc, chaque tracteur a été sollicité à 100% de charge, des mesures de leur consommation en carburant et de leurs émissions étaient alors réalisées.

Tableau des mesures :

	MARQUE	TYPE	HEURES	ANNEES	ecart PUISS	conso L / HE	ECO TR/MN	gain en L/he		gain en L	
								CONSO ECO	moyenne he / an	par an	par an
DAVIN JEAN PAUL	UNIVERSAL	600 DT	5000	1980						166.67	
BERNARD NICOLAS	SAME	MINITORO	5000	1973						135.14	
BELLET FRANCIS	RENAULT	651	7000	1973						189.19	
GAEC LA LAUZETTE	VALMET	6650	4978	2000	0	15.42	1800	0		497.80	
MAZET JEAN MICHEL	JOHN DEERE	920	6084	1968	-4	9.7	2200	0.75		144.86	108.64
REYNAUD JEAN PAUL	SAME	ARGON 70	2630	2000	0	13.68	2400	1.2		263.00	315.60
BELLET FRANCIS	DEUTZ	AGROTRON	3079	2000	18	22.45	1900	1.35		307.90	415.67
GAEC LA LAUZETTE	MASS FER	5445	930	2009	12	22.41	2000	1.7		465.00	790.50
RAYNAUD JEAN PAUL	MASS FER	6455	1358	2005	20	21.63	2000	2.3		271.60	624.68
FEUTRIER JEAN PIERRE	MASS FER	6245	6168	2003	4	18.92	2100	3		771.00	2313.00
MAIRIE DE LA MOTTE	CASE IH	MX 90 C	2185	2000	6	20.55	2000	3.1		218.50	677.35
									total		5245.44

Les modifications sur les tracteurs a permis l'économie 2 622 litres de carburant par an et de 10,16 tonnes de CO₂ par an ainsi que pour les agriculteurs une dépenses en moins de 2 415 € par an

Le « + » du projet

Ce projet cible une filière connue pour être une forte émettrice de gaz à effet serre et ceux de manière participative et non contraignante. Il permet donc aux agriculteurs de comprendre que protection de l'environnement et agriculture ne sont pas forcément incompatible et leurs fait même réaliser des économies.